

Refuser de militer : les logiques du « mésengagement » au sein du mouvement Reclaim The City au Cap (Afrique du Sud)

Margaux De Barros

Résumé : Cette contribution examine la mise en retrait des activités politiques d'une partie des personnes habitant un bâtiment public occupé par un mouvement social au Cap. Pour les leaders de ce mouvement, Reclaim The City (RTC), seule une occupation intense est en mesure d'infléchir la position de la municipalité quant à la fin des expulsions et à la production de logements sociaux au centre-ville. Néanmoins, en dépit de règles de vie contraignantes et d'un fort contrôle social, une partie des occupants et occupantes refusent de se joindre aux activités militantes. J'examine ce repli, que je qualifie de « mésengagement », qui transgresse les normes d'engagement fixées par les leaders de RTC. L'importance de la sphère privée, mais aussi la défiance à l'égard de ces leaders et le rejet du contrôle social, sont autant de motifs qui contribuent à éloigner les occupants et occupantes des espaces de militantisme.

La non-participation est un sujet récurrent dans les collectifs militants. Les activistes les plus investies prennent souvent un air désappointé en constatant le manque de participation de leurs pairs, interprété alors comme un signe de désintérêt ou d'apathie. Lors d'une réunion¹ destinée à planifier les activités militantes du collectif Reclaim The City (RTC) et qui réunit 70 personnes, les leaders, à l'image de Suzanna², tentent de mobiliser les résidentes et émettent de vives critiques à l'égard de celles et ceux qui désertent les actions externes à l'occupation³ :

« Lorsque les gens sont venus pour occuper, car j'ai fait des entretiens avec pas beaucoup de gens qui souhaitaient occuper, j'ai dit qu'il y avait un règlement intérieur et des règles à respecter. Une de ces règles était que vous devez participer à l'ensemble des actions et des choses organisées par RTC. Vous vous êtes engagés lorsque vous avez été interviewé pour entrer dans l'occupation, vous avez accepté ces règles et les avez signés. Et maintenant nous sommes tous ici, réunis dans l'occupation, mais personne ne vient aux actions et aux trucs du

¹ Observation ethnographique d'une réunion, organisée le 17 septembre 2018 à l'occupation.

² Susanna a 40 ans. Elle est mère célibataire et travaille comme femme de ménage. Évincée de son logement à deux reprises, elle est de nouveau menacée d'expulsion et regagnera l'occupation quelques semaines après son intervention. Tous les prénoms des personnes interrogées ont été modifiés pour garantir leur anonymat.

³ Je fais le choix d'opter pour le terme indigène « *occupation* ». Les leaders du mouvement rejettent l'acception de « squat », associée à une pratique militante européenne et à une action subversive connotée, destinée à contester l'hégémonie de l'État et émanant principalement de mouvements de gauche libertaires. Lors d'un entretien avec l'un des leaders, celui-ci évoque la volonté du mouvement d'améliorer l'action des pouvoirs publics plus que de s'y opposer et souligne l'attachement des habitantes au rôle interventionniste de l'État.

mouvement, juste quelques personnes, toujours les mêmes, ce sont toujours les mêmes visages. Je ne peux pas croire que vous n'avez pas envie de faire des choses pour ce mouvement, allez ! Ce n'est pas juste que chaque fois, ce soit seulement quelques-uns d'entre nous qui se battent pour tous. A partir de maintenant, nous devons commencer à nous battre tous ensemble. »

Susanna tente de responsabiliser les membres de l'assistance en soulignant les obligations normatives (*le règlement intérieur*) et morales (« *ce n'est pas juste* ») qui leur incombent et s'inscrivent comme contreparties à l'hospitalité reçue. Pour Susanna, seule la mobilisation massive des résident·es lors des journées d'action prévues à l'extérieur de l'occupation est en mesure d'infléchir la position de la municipalité quant aux expulsions qui affectent les quartiers populaires du Cap. De plus, la mobilisation d'autres personnes au sein de l'occupation est selon elle nécessaire pour éviter la fatigue militante des plus investies. Néanmoins, malgré l'injonction participative et les rappels à l'ordre, seule une poignée d'habitant·es prend part aux événements protestataires et aux réunions organisationnelles. Même si la participation à ces événements est formellement obligatoire, nombreuses sont les personnes qui se tiennent en retrait.

Né en 2016, le collectif Reclaim The City prend d'abord la forme d'une campagne de lutte pour le droit au logement. Lancée par deux groupes militants du Cap, Ndifuna Ukwazi (NU)⁴ et Rainbow Housing Group⁵, cette campagne vise à contester la vente controversée d'une ancienne école publique située dans le quartier central de Sea Point, pour y imposer un usage social. Le 3 mars 2016, les deux groupes et leurs sympathisant·es occupent le terrain pendant 48 heures et brandissent pour la première fois le slogan « *Land for people, not for profit* ». Dans le même temps, la multiplication des expulsions locatives à Bromwell Street, dans la zone populaire du quartier de Woodstock (Lower Woodstock), attire l'attention de NU. La campagne Reclaim The City se focalise alors sur les évictions en cours dans cette zone populaire, majoritairement composée de *Coloureds*⁶ et sujette à un processus de gentrification⁷ (Teppo, Millstein, 2015 ; De Barros, 2021). Des manifestations sont organisées pour protester contre l'expulsion de plus de 40 familles.

En mars 2016, les chercheur·es de NU identifient les bâtiments vacants du quartier de Woodstock et élaborent des stratégies d'action pour protester contre les expulsions. Le 13 novembre 2016, profitant du tournage d'un film d'horreur réalisé par des étudiant·es en cinéma dans l'ancien hôpital de Woodstock, loué par la municipalité à cette occasion, des membres de NU se font passer pour l'équipe de tournage, s'infiltrèrent et occupent les lieux. D'abord pensée comme un coup d'éclat, l'occupation de ce bâtiment public se pérennise. Les étudiant·es et les membres de NU quittent le lieu après une quinzaine de jours pour laisser la place à des

⁴ Les chercheur·es de Ndifuna Ukwazi (*Dare to know* en anglais) sont pour la plupart des jeunes ayant un diplôme en sciences sociales, venant de la classe moyenne, et ayant précédemment milité dans des mouvements universitaires ou d'autres associations.

⁵ Groupe militant formé par des travailleurs et travailleuses domestiques du quartier touristique de Sea Point.

⁶ En français « métis ». Cette catégorisation officielle (*Blacks, Coloureds et Whites*), établie par le régime de l'*apartheid*, continue d'être employée par les pouvoirs publics sud-africains.

⁷ Ce processus, qui s'amorce dès le début des années 1990 (Garside, 1993) dans la partie haute des quartiers de Salt River et de Woodstock (Upper Woodstock en particulier), gagne la partie inférieure (Lower Woodstock) à partir de 2010. Il se manifeste par la substitution des classes populaires *coloureds* par une classe moyenne blanche constituée de jeunes, étudiant·es ou travaillant dans l'économie créative.

personnes expulsées ou sur le point de l'être. Les nouveaux et nouvelles arrivantes qui rejoignent l'occupation viennent en majorité de Woodstock et de Salt River. Face à la hausse exorbitante des coûts des loyers ou sous le coup d'une menace d'expulsion, ces personnes peinent à trouver un logement durable et sont contraintes d'opter pour des solutions de logement précaires ou éloignées. Elles exercent des emplois informels ou travaillent dans les quelques usines textiles qui subsistent dans le quartier. Contrairement à une grande partie des habitant·es des *townships*, qui ont participé à la lutte contre l'*apartheid*, les résident·es de Woodstock et de Salt River, *coloureds* pour la plupart⁸, n'ont pas de socialisation à l'action contestataire.

La campagne Reclaim The City se transforme rapidement en mouvement social. Ses membres formalisent l'organisation et énoncent ses revendications. Le groupe devient indépendant de NU, même si l'ONG continue de lui fournir des ressources logistiques, expertes et financières cruciales à son bon fonctionnement. Le mouvement s'articule autour de deux demandes principales : cesser la vente de terrains publics localisés au centre-ville et dans les quartiers péri-centraux, et y encourager la construction de logements sociaux et mettre un terme aux expulsions. L'occupation d'un vaste bâtiment public par des dizaines de personnes en quête de logement offre l'opportunité de grossir les rangs du mouvement social. Le mouvement se dote alors d'une structure militante et d'une Constitution qui régit son fonctionnement. Concernant ses stratégies d'action, il combine la contestation à la coopération avec les pouvoirs publics. Comme pour la plupart des mouvements sociaux sud-africains⁹, les leaders du mouvement ne souhaitent pas s'opposer à l'État ou à l'ordre politique, mais veulent œuvrer en faveur d'un changement de la production urbaine par les pouvoirs publics.

Lors du premier congrès de Reclaim The City, le 8 août 2018, un vote est organisé pour élire des leaders afin de structurer le mouvement social à partir de l'occupation, coordonner les actions militantes et rédiger la Constitution. Le groupe de leaders élu est majoritairement constitué de militant·es ayant depuis longtemps une forte politisation locale, les plus âgé·es ayant participé au combat contre l'*apartheid*, et de personnes expulsées qui n'ont pas d'expérience préalable de la lutte mais qui se sont illustrées au sein du groupe par leur participation intense aux activités militantes du mouvement. Tandis que des leaders vivent à l'intérieur de l'occupation, d'autres vivent à l'extérieur mais peuvent être leaders en raison de leur engagement militant. La plupart des leaders externes à l'occupation sont des figures reconnues pour leur militantisme au sein d'autres organisations locales, et disposent d'un fort

⁸ Voyant poindre la fin de l'*apartheid*, les *Coloureds* (qui représentaient deux tiers de la population du Cap) ont craint de perdre les quelques privilèges relatifs à leur situation sous ce régime, notamment dans l'accès à l'emploi et au logement. Ils et elles attribuaient le climat de violences politiques à l'African National Congress (ou ANC – Ancien mouvement de lutte contre l'*apartheid*, au pouvoir depuis 1994) et redoutaient la domination de la majorité noire. Ces inquiétudes ont été largement instrumentalisées par le Parti National, à l'origine de l'*apartheid*. Resté au pouvoir de 1948 à 1994, ce parti a soutenu le maintien de la suprématie blanche en agitant le spectre d'une guerre civile et d'un péril noir. Pour plus d'informations à ce sujet : Adhikari Mohammed, 2005, *Not white enough, not black enough: racial identity in the South African coloured community*, Ohio University Press ; et Myriam Houssay-Holzschuch, 1999, « Les Métis au Cap : étude de deux problèmes identitaires », *L'Espace géographique*, 28 (2), p. 135-147.

⁹ En Afrique du Sud, la fin de l'*apartheid* a conduit les mouvements sociaux à réorienter leurs stratégies et la cible de leurs revendications (Ballard et al., 2005). Satisfaits de l'avènement d'un État démocratique, de nombreux mouvements se sont institutionnalisés et/ou ont opté pour des stratégies qui combinent la négociation aux stratégies contestataires.

capital social et militant. Au sein de l'occupation, les leaders se divisent en deux catégories. Les *house leaders* sont en charge des affaires internes à l'occupation, tandis que les *chapter leaders* doivent élaborer et organiser les activités militantes. Le titre de *house leader* est accessible seulement aux habitant·es de l'occupation. L'objectif de l'ensemble des leaders est également de transformer les habitant·es en militant·es pour le droit au logement. Ainsi, les nombreux événements organisés dans l'enceinte de l'occupation ont pour but de favoriser le passage de l'habitant·e au militant·e. Par ailleurs, cette conversion au militantisme conditionne en filigrane l'entrée et le maintien dans l'occupation. Pour l'intégrer, les habitant·es doivent en effet s'affilier au mouvement social et signer sa Constitution, laquelle les oblige à respecter des règles de bonne conduite, à s'engager et à participer à l'ensemble des activités militantes. Si ces normes ne sont pas respectées, les personnes de l'occupation peuvent faire l'objet de sanctions, allant d'un simple rappel à l'ordre à la comparution devant un conseil disciplinaire et à l'exclusion.

L'inclusion à un mouvement social étant considérée comme un vecteur potentiel de socialisation politique secondaire, tout laisse à penser qu'en habitant l'occupation, les résident·es se socialisent aux enjeux politiques et participeront aux actions contestataires. Néanmoins, et comme on l'observe par exemple en tête du présent article, plusieurs résistent aux injonctions participatives et contredisent ce passage de l'habitant·e au militant ou à la militante par l'occupation. Dans une précédente contribution (De Barros, 2023), j'ai exploré l'attitude adoptée par une majorité d'habitant·es de l'occupation, celle de « l'engagement situé », caractérisée par une implication restreinte des agentes et agents sociaux dans les tâches de l'action collective. Les personnes correspondant aux critères de « l'engagement situé » ont été identifiées par leur participation limitée aux activités militantes et par une participation active aux tâches relatives à l'occupation. L'un des principaux critères discriminants de l'engagement situé est l'absence de ces personnes lors des événements externes au bâtiment (manifestations et protestations publiques), celle-ci étant contrebalancée par leur investissement au sein de l'occupation. J'ai remarqué qu'en adoptant cet engagement *a minima*, les résident·es préviennent une éventuelle réprobation des leaders et contribuent involontairement à un relâchement collectif des normes de participation. Parallèlement, j'ai noté qu'une poignée de personnes s'investit intensément dans l'action collective, tandis que d'autres, au contraire, désertent totalement les instances de socialisation militante. Elles adhèrent au mouvement puisqu'elles habitent l'occupation et ont donc signé sa Constitution, mais n'assistent pas ou plus¹⁰ aux réunions organisationnelles internes à l'occupation et aux manifestations de rue.

Le mésengagement

Dans son ouvrage sur les rites d'interaction, Erving Goffman (1998) s'intéresse aux manquements de l'interaction par certain·es individu·es. Il qualifie alors certaines formes de

¹⁰ Une grande partie des personnes interrogées ont déjà participé à une réunion du collectif, cette étape étant nécessaire pour intégrer le mouvement et avoir une place dans l'occupation.

détachement de l'interaction comme des « méfaits » qu'il exprime par le terme « *disengagement* », traduit par « mésengagement » dans la version française de l'ouvrage.

Ce méfait, identifié dans l'interaction, peut aussi être transposé à l'engagement militant. Il concernerait ici des personnes qui ne participent guère à l'action collective et préfèrent volontairement s'en détourner, qu'il s'agisse des activités externes au bâtiment ou de celles localisées dans l'enceinte de l'occupation. Cette désignation ne doit toutefois pas être pensée en termes normatifs : il ne s'agit pas d'opposer « bon·es » et « mauvais·es » militant·es en soulevant la faible propension de certain·es individu·es à respecter les normes de participation fixées par le mouvement social, mais de comprendre leur position et la façon dont ils et elles la présentent aux autres et la justifient dans un contexte de fort contrôle social. Dans ce cas précis, ce terme convient mieux que celui de « non-participation », puisqu'il traduit une absence sur le long terme et le manquement à une obligation, celle de s'engager¹¹. Le terme de désengagement aurait pu être mobilisé, néanmoins, mais dans ce cas précis, il semble inadapté puisqu'il évoque un engagement antérieur et sous-entend un retrait total du collectif. Or, ces personnes n'ont pas été engagées auparavant et habitent l'occupation, par conséquent elles fréquentent quotidiennement les habitant·es et militant·es du mouvement. Le désengagement, qui se caractériserait alors par une sortie de l'occupation, est difficilement envisageable dans la mesure où les habitant·es dépendent fortement de ce lieu de vie. Ainsi, à travers cette contribution, il s'agit d'éclairer une facette de l'action collective qui – au même titre que la non-participation (Sainty, 2016) –, demeure peu étudiée : celle du refus de s'engager, c'est-à-dire de consacrer une partie de son temps aux activités militantes et d'y participer, malgré l'adhésion formelle et obligatoire à un mouvement social. La disparité des degrés de participation, et donc d'implication militante, est cruciale dans la compréhension des mouvements sociaux, car celle-ci façonne l'action et les stratégies du mouvement et joue un rôle déterminant dans le succès ou l'échec de l'action collective. En effet, comme l'ont observé Marco Giugni, Doug McAdam et Charles Tilly (1999), l'absentéisme peut porter préjudice à l'action collective, dans la mesure où cette attitude met à mal les principaux vecteurs de réussite dans les luttes sociales, à savoir l'unité, l'engagement et le nombre.

Plusieurs chercheurs ont mis en évidence l'hétérogénéité des modes de participation individuels dans les mouvements sociaux. En effet, Bert Klandermans et Dirk Oegema (1987) et Doug McAdam (1988) soulignent que dans la plupart d'entre eux, les équipes organisatrices sont conscientes que le nombre de personnes mobilisées est bien inférieur au nombre de personnes en retrait, sans toutefois expliquer de façon détaillée les motifs de cette disparité du degré d'engagement. Dans son étude sur les organisations communautaires de bidonvilles à Santiago du Chili, Ton Salman (1997) met en évidence l'inadéquation des attitudes entre leaders et participant·es ordinaires. Selon lui, les facteurs principaux du manque d'engagement des habitant·es sont d'ordre pratique et instrumental, leur faible capacité à transposer leurs efforts dans la lutte sociale étant due au fait qu'ils et elles sont trop occupé·es à atténuer les problèmes du quotidien. La variation de l'intensité militante selon la hiérarchie entre leaders et occupant·es

¹¹ Selon Bruno Duriez et Frédéric Sawicki (2003), « [s']engager, ce n'est pas seulement épouser une cause et y consacrer une partie de son temps, c'est aussi endosser un rôle et une identité sociale, s'inscrire dans un système d'échanges et d'obligations réciproques, bref prendre des engagements à l'égard des autres » (p. 18).

ordinaires est ici plus nuancée que dans le cas chilien décrit par Salman. Il est possible de déceler chez plusieurs enquêtés la prépondérance des questions matérielles sur les questions organisationnelles, mais elle n'est pas l'apanage exclusif des occupant·es ordinaires. En effet, l'expérience de la précarité est commune à un grand nombre, engagé·es ou non. L'étude approfondie du contexte et des trajectoires biographiques permet alors de cerner selon quelles modalités cette dernière peut (oui ou non) constituer un frein à l'engagement.

Pour comprendre la mise à distance totale des activités militantes, j'ai opté pour une approche interactionniste. L'analyse en termes de carrière semble pertinente pour « comprendre comment, à chaque étape de la biographie, les attitudes et comportements sont déterminés par les attitudes et comportements passés et conditionnent à leur tour le champ des possibles à venir, restituant ainsi les périodes d'engagement dans l'ensemble du cycle de vie » (Fillieule, 2001). Il s'agit alors d'identifier les dispositions sociales à la source de l'engagement militant, tout en prenant soin de l'insérer au sein des multiples sphères de vie (Passy, Giugni, 2000 ; Passy, 2005) qui composent l'existence, telles que la vie conjugale, le travail ou les loisirs. L'univers subjectif individuel est donc composé de ces diverses sphères dont la hiérarchie et l'importance évoluent au gré des périodes de l'existence. Retracer les étapes d'une carrière individuelle prend sens dès lors que celles-ci sont replacées dans leur conjoncture économique et politique spécifique (Beaud, Pialoux, 2012). Ainsi, il importe de mieux saisir la façon dont le contexte *post-apartheid*, encore fortement marqué par les inégalités sociales et raciales, façonne et module les formes d'engagement militant (Ballard et al., 2005 ; Tournadre, 2014).

Plusieurs chercheur·es ont eu recours à l'analyse par carrières pour explorer les ressorts de l'engagement, du maintien (Darmon, 2008 ; Dechezelles, 2009 ; Grojean, 2013) ou du désengagement (Fillieule, 2005), mais peu s'en sont emparé·es pour examiner un engagement limité ou un refus de s'engager tout en adhérant au mouvement. La littérature récente sur l'abstention (Braconnier, Mayer, 2015) et sur la non-participation (Jacquet, 2017) a mis en évidence la nécessité de mieux prendre en considération les trajectoires de vie différenciées des personnes enquêtées pour saisir les motifs et les modalités de mise à distance du politique. Les enquêtes sur l'évitement du politique (Eliasoph, 2010 ; Chevallier, 2020) menées à travers des enquêtes ethnographiques de milieux associatifs rappellent l'intérêt d'étudier les échanges interpersonnels et le cadre dans lequel ils s'inscrivent pour saisir la diversité des efforts déployés pour écarter le politique des discussions.

Ainsi, dans le sillage de ces travaux, j'ai choisi de combiner l'étude des carrières à l'analyse ethnographique des conditions interactionnelles qui participent à la fabrication du mésengagement. En effet, au-delà des subjectivités individuelles retracées et examinées de façon diachronique, j'é mets l'hypothèse que les rapports sociaux localisés et les contraintes exercées par l'institution, observés *in situ*, peuvent contribuer à l'intégration différenciée des dispositions militantes. Les subjectivités individuelles sont travaillées par les relations sociales de voisinage et de militantisme qu'il importe de prendre en compte.

Encadré 1. L'enquête de terrain

Les résultats se basent sur une enquête ethnographique de quatre mois menée (entre 2018 et 2019) auprès des habitant·es de l'occupation et principalement constituée d'observations de réunions ou d'instantanés quotidiens et d'entretiens. Mon immersion dans l'occupation et ma participation aux actions protestataires m'ont permis de me faire une place au sein du groupe. En dehors des activités du mouvement social, mes journées consistaient à fréquenter les enquêté·es au sein de l'occupation. Les entretiens réalisés avec des individu·es engagé·es, à l'engagement situé ou désengagé·es mettent en évidence leurs représentations et leurs pratiques différenciées. L'observation ethnographique offre un regard complémentaire aux entretiens puisqu'elle donne à voir la façon dont les habitant·es articulent les discours portant sur leur degré d'engagement et sa mise en pratique au quotidien. De plus, elle éclaire les rapports de pouvoir et révèle les modalités de participation qui dessinent le type d'engagement attendu par les productrices et producteurs de normes. Enfin, elle est un outil indispensable à la compréhension des interactions entre habitant·es et du contrôle social qui s'exerce sur ces derniers et dernières.

Rencontrer des personnes qui dérogent complètement aux normes de participation énoncées par RTC n'a pas été facile. D'abord parce qu'elles sont invisibles lors des instants de protestation publique et qu'elles sont majoritairement confinées dans leur logement. Ensuite, parce qu'à partir du moment où elles sont identifiées et que j'essaie d'entrer en contact avec elles, elles refusent de dialoguer. Ce refus est significatif à plusieurs égards. Ces résident·es ont conscience d'enfreindre les règles formulées par le mouvement et craignent une dénonciation pour inaction, me pensant mandatée par les leaders de l'organisation. Plus généralement, la passivité est dévalorisée et perçue comme un dérèglement de l'ordre social. Les personnes peuvent aussi être intimidées par le dispositif d'enquête et ressentir cet entretien comme un interrogatoire ou un examen auquel elles ne se sentent pas aptes à apporter les « bonnes réponses ». Trois personnes, disposées à me rencontrer ultérieurement, m'ont finalement fait faux bond. Seuls six individu·es ne participant guère aux actions et aux réunions du groupe ont accepté de répondre à mes questions. Les motifs énoncés sont proches d'une personne à l'autre et recouvrent deux dimensions : le rejet du traitement individuel apporté par le mouvement social, et la disqualification de la cause et des moyens déployés par l'organisation. Toutefois, il faut également, d'une part, creuser leurs trajectoires de vie pour mieux saisir les dispositions sociales et les motifs implicites qui configurent leur attitude, et, d'autre part, examiner les rapports de pouvoir qui configurent les relations de voisinage.

Dans un premier temps, je reviendrai sur les modalités d'enrôlement et de participation au sein du mouvement. L'analyse de ces modalités permettra de mieux saisir les interactions, tensions et rapports de pouvoir qui traversent le quotidien des habitant·es et qui conduisent à éloigner une partie d'entre eux et elles des activités liées au militantisme et à la gestion du bâtiment. Dans un second temps, j'examinerai les logiques microsociologiques et les motifs subjectifs qui entravent la participation des personnes mésengagées. Tout au long de mon propos, j'examinerai en filigrane comment cette attitude, qui transgresse les normes du mouvement, est rendue possible.

Des modalités d'enrôlement et de participation contraignantes

Les attitudes d'engagement n'étant pas le simple résultat d'un choix individuel, il est primordial d'étudier dans un premier temps les modalités de participation façonnées et imposées par l'institution militante. Comme l'avancent Frédéric Sawicki et Johanna Siméant, « [L]es organisations militantes, [...] quel que soit leur degré d'institutionnalisation, travaillent les individus et sont travaillées par eux » (2009, § 47). Il s'agit alors d'appréhender la façon dont l'organisation véhicule les critères du « militant exemplaire » et tente de les incorporer auprès des résident·es. Ici, je propose d'étudier deux dispositifs principaux destinés à encourager la participation : les réunions internes au mouvement, qui traduisent les modalités de participation au groupe ; et le contrôle social élargi à la sphère de l'occupation, lequel inclut les normes de recrutement. Enfin, je m'intéresserai à la façon dont les personnes mésengagées perçoivent ces dispositifs.

L'enrôlement à RTC est défini selon des critères précis. Le ou la militante potentielle doit avoir plus de seize ans, appartenir à un *chapter* local, c'est-à-dire à une organisation de voisinage (ici, Woodstock), et ne pas avoir d'affiliation à un parti politique ou exercer une charge politique. Il est également indispensable de s'acquitter de certaines tâches, participer à un cours d'introduction au mouvement social nommé « *Induction Course* », payer une cotisation annuelle de 50 rands (2 euros environ) et signer la Constitution et le code de conduite. Il est enfin stipulé que les membres doivent s'engager activement et participer aux réunions, actions et événements du mouvement. Les membres se distinguent des « soutiens » qui ne résident pas dans l'occupation, mais qui peuvent s'affilier au mouvement en s'acquittant également de 50 rands.

Pour rejoindre l'occupation, les candidat·es au logement doivent d'abord assister à une réunion du mouvement social, puis faire une demande d'intégration. Plusieurs mois séparent la demande d'intégration et son examen par une commission composée de militant·es et de leaders. Les candidat·es doivent parfois patienter plusieurs mois avant d'être contacté·es par un membre de la commission les invitant à se présenter pour un entretien d'admission. Les questions posées lors de cet entretien portent principalement sur leur passé. Les membres de la commission examinent les demandes et prennent en considération plusieurs éléments : les conditions d'expulsion ou d'itinérance, l'emploi, le casier judiciaire et les attitudes. Certains indices de présentation de soi, tels que l'habillement, la ponctualité et le respect des leaders organisant l'entretien, participent également à « la constitution du capital symbolique de chaque agent », comme Charles Soulié l'observe dans le cas du tri des sans-abri vers les centres d'hébergement parisiens (1997, p. 76). Ainsi, comme pour l'accès à de nombreux centres d'hébergement, l'intégration ou l'exclusion du groupe est déterminée par le respect de normes sociales conventionnelles. Les personnes seules et itinérantes, en raison de leurs attitudes jugées déviantes, sont pensées comme étant plus difficilement adaptables à la vie en communauté, contrairement à celles qui ont été expulsées, habituées pour la plupart à la cohabitation. Ainsi, la priorité donnée aux personnes expulsées reflète les situations de précarité sociale jugées comme étant tolérables ou intolérables à un moment donné, cette tolérance se fondant notamment sur la perception d'une récupération possible de l'individu·e. Dans le même sens, ce n'est pas un hasard si les jeunes adultes sans enfants sont rares dans l'occupation. Les

stéréotypes sur leur insouciance, leur irresponsabilité et leur penchant pour des pratiques déviantes (consommation de drogue et d'alcool par exemple) guident implicitement la sélection effectuée par les leaders.

Ces normes d'enrôlement sont motivées par trois critères : d'abord, les individus « insérés » et qui exercent un emploi seraient plus à même de participer au mouvement et de respecter les règles en vigueur dans l'occupation ; ensuite, il s'agit d'œuvrer en faveur d'une cohésion de groupe et de la formation d'un voisinage homogène, dans lequel « gangsters » ou « junkies », en faible nombre, ne pourraient pas imposer leurs propres normes ; enfin, l'accent mis sur le respect des normes sociales répond à la volonté d'éviter tout débordement ou comportement violent à l'intérieur de l'occupation. L'illégalité de l'occupation amène les cadres à opter pour des profils jugés calmes et « non problématiques ». Les leaders du mouvement optent pour ce type de profil par crainte que des comportements violents ou la consommation de drogue dans l'enceinte de l'occupation conduisent à une intervention policière, laquelle menacerait le maintien de l'ensemble des occupations.

Ainsi, on observe l'adoption par le mouvement social de pratiques similaires à celles adoptées par les pouvoirs publics dans l'attribution d'un logement social. La fameuse « *waiting list* », sur laquelle figure depuis de nombreuses années la quasi-totalité des personnes des classes populaires dans l'attente d'un logement social, constitue aussi l'un des dispositifs employés par l'organisation pour attribuer un logement au sein de l'occupation. L'adoption de ces normes et de ces pratiques bureaucratiques par le mouvement renvoie certain·es habitant·es au traitement qui leur est réservé par les organismes publics, comme je l'observerai dans le cas d'Ibrahim, dont la carrière sera ensuite retracée.

Même si ces critères concernent avant tout la sélection des résident·es, ils dessinent aussi le profil de l'habitant ou l'habitante respectable. Un système informel de gratifications des personnes à la participation exemplaire est également mis en œuvre. Les plus « méritantes » peuvent être rétribuées matériellement, en se voyant par exemple attribuer une chambre plus spacieuse ou un local commercial informel. Celles et ceux qui ne correspondent guère au profil du « bon militant » ou du « bon voisin » peuvent être discrédité·es par les personnes les plus investies.

En effet, les griefs à l'égard des habitant·es qui ne se mobilisent guère suscitent d'importantes tensions dans l'occupation. Celles-ci sont visibles lors des entretiens et des réunions, pendant lesquelles l'absentéisme est un sujet de discussion fréquent. Ces critiques de l'absentéisme s'immiscent dans les conflits d'usage, liées à l'utilisation et à la gestion de l'espace de l'occupation, et se couplent de critiques morales. Les contrevenant·es aux normes sociales et d'usage du lieu formulées par le mouvement sont la plupart du temps associée·es à leur génération d'appartenance. Certain·es habitant·es, les plus jeunes notamment, sont accusé·es de passivité. Il leur est reproché de s'adonner à des pratiques déviantes comme la consommation de drogue¹² ou d'alcool. Des débats houleux surgissent lors de réunions à propos de leur

¹² La consommation de drogue (héroïne et méthamphétamine principalement), endémique au Cap parmi les populations noires et *coloureds* précarisées, suscite la crainte et la réprobation de nombreuses personnes vivant dans l'occupation.

attitude. Le 6 novembre 2018 pendant une *advice assembly* (réunion de conseils), réunion dédiée à l'entraide juridique, une habitante se plaint de la consommation de drogue et d'alcool des plus jeunes, qui « traînent » jusqu'à une heure tardive dans les couloirs de l'occupation. Une autre se lève et s'exclame :

« Pourquoi vous ne les mettez pas dehors s'ils fument, s'ils consomment des drogues ou passent leur temps à traîner ». Un house leader renchérit : « Les gens fument jusqu'à tard et on ne fait rien, donc ils pensent qu'on plaisante, que rien ne leur arrivera et donc qu'ils peuvent faire ce qu'ils veulent » Et ces mêmes personnes qui ne respectent pas les règles, elles ne viennent pas aux réunions. Angela rebondit : Elles viennent juste pour signer la liste de présence, elles restent cinq minutes et elles s'en vont. On doit répéter « vous devez venir aux réunions ! ».

Ainsi, on remarque que cette habitante établit une corrélation entre la transgression des conventions sociales et la non-participation, cette dernière étant pensée comme la conséquence d'autres formes de déviance détournant des obligations militantes. Ces jugements moraux portés à l'encontre de voisin·es qui s'impliquent peu dans la vie locale et militante se retrouvent également dans les bruits de couloir et les rumeurs qui se propagent dans l'occupation. Si ces rumeurs servent à « trancher des liens » (Elias, Scotson, 2001), c'est-à-dire à conforter les membres d'un groupe en les valorisant par rapport à d'autres, elles ont également un effet performatif puisqu'elles exacerbent la fracture entre « bons militants », et « mauvais militants » qui n'agissent pas de façon conforme aux normes sociales et au règlement mis en place par le mouvement. Moises Kopper et Matthew Richmond (2021) l'ont observé à propos d'un mouvement d'occupation au Brésil : la distinction entre « bons militants » et « dissidents » et les dispositifs de rétribution de la participation (dans le cas qu'ils étudient, un système de notation des participant·es est mis en place) servent à encourager l'engagement et à préserver la cohésion du mouvement, laquelle pourra faire avancer leurs revendications auprès des pouvoirs publics. Au sein de l'occupation, comme dans le cas que ces derniers chercheurs analysent, les exigences de participation s'articulent étroitement aux codes moraux qui régissent le quotidien des quartiers populaires. Ainsi, les hiérarchies sociales à l'intérieur de l'occupation ne s'appuient pas tant sur les inégalités raciales (la quasi-totalité des habitant·es sont *coloureds*) ou sociales (l'ensemble des habitant·es se trouvent en situation de précarité économique) que sur des normes de respectabilité. Ces critères recourent le statut « militant », l'âge, la présentation de soi, l'orientation sexuelle et le genre, marqué par la forte assignation des mères à leur rôle parental, en l'occurrence celui de « bonne mère » et de cheffe de famille¹³.

Ainsi, pour échapper à toute forme de condamnation publique de leurs (in)actions, celles et ceux qui sont montré·es du doigt et stigmatisé·es préfèrent se retirer totalement de la vie collective. C'est le cas par exemple de Mercy. Cette dernière, dont j'évoquerai ensuite la

¹³ La monoparentalité est très importante en Afrique du Sud. En 2019, 42 % des mères élèvent leurs enfants seules (source : *Statistics South Africa*, <https://www.statssa.gov.za>, accès le 08/11/2023), contre 19 % en France en 2021 (INSEE). Une grande partie des mères de l'occupation sont célibataires. Comme dans d'autres milieux populaires (Salo, 2018), pour atténuer le stigmate et la disqualification qu'elles subissent au quotidien et obtenir le respect de leur entourage, elles se conforment à un rôle valorisé dans leur milieu social, celui de « bonne mère » et de cheffe de famille.

trajectoire, souffre des sarcasmes proférés en raison de sa condition d'ancienne détenue et de son orientation sexuelle. Elle limite alors ses rapports à son voisinage immédiat, avec qui elle nourrit par ailleurs des rapports conflictuels. Ainsi, les personnes stigmatisées, à l'image de Mercy, évitent de côtoyer les militant·es dans l'enceinte de l'occupation et trouvent certains stratagèmes pour ne pas participer aux réunions, certaines prétextant une absence, d'autres préférant signer le registre de présence au début des réunions avant de quitter discrètement la pièce.

Réunions hebdomadaires et injonctions à la participation

Les obligations décrétées par l'organisation mettent au jour certains éléments susceptibles de juguler la participation des personnes les plus vulnérables, stigmatisées et néophytes de l'action collective. Ces obligations ne sont pas sans effets et infusent même les instants informels, ce dont je rends compte à travers quelques extraits d'observation ethnographique. Les réunions de quartier sont déterminantes dans les processus d'engagement individuels, puisqu'elles constituent des plateformes d'incitation à l'action collective à travers des exhortations directes à l'implication ou par l'acquisition de façons de penser et de coopérer (Cefai et al., 2012). Il s'agit d'examiner brièvement comment l'organisation lors de ces moments collectifs « encourage ou décourage une expression politique » (Eliasoph, 2010, p. 35), véhicule l'image du « bon militant » au comportement idoine aux normes de l'organisation, et formule les attentes relatives à l'engagement. De plus, même si les habitant·es mésengagé·es n'y participent guère, soulignons que dans leur immense majorité ils et elles ont déjà assisté à l'une de ces réunions et que les critiques formulées à l'égard de ce dispositif constituent un leitmotiv lors des entretiens et des conversations informelles.

En ouverture de cette contribution, on remarque les injonctions à la participation formulées par deux leaders du mouvement. Ces injonctions répétées à la « lutte » visent à créer un mouvement social solide et pérenne, dont les personnes issues des classes populaires constitueraient les principales actrices, sortant ainsi de la logique d'assistance et de représentation des groupes défavorisés défendue par de nombreuses ONG. L'enjeu est pour ces deux leaders de faire prendre conscience aux occupant·es de leur intérêt commun et de leur solidarité pour bouleverser les rapports de pouvoir sociaux et spatiaux au-delà des frontières de Woodstock. Nonobstant, ces pratiques de rappel à l'ordre et de recadrage, atténuées par un registre empathique et les bonnes intentions, peuvent humilier et mettre mal à l'aise les plus fragiles et qui ne concordent pas avec les exigences formulées pour une participation inconditionnelle. Ainsi, comme l'analyse Joan Stavo-Debaugé (2014) à propos d'un autre mouvement squat, on observe les tensions inhérentes à l'hospitalité – celle-ci étant conçue comme devant faire l'objet de contreparties – et l'imposition par les militant·es les plus investi·es de modes d'agir et de s'investir.

Au-delà des exhortations à la participation, quel est le contenu des discussions engagées lors de ces réunions ? Les réunions du lundi soir (les *chapter meeting*) portent avant tout sur les

stratégies à utiliser pour contester les politiques du logement de la municipalité. Dans le souci de partager le processus décisionnel, les leaders invitent les habitant·es à réfléchir aux divers moyens d'action possibles. Lors d'une réunion organisée en novembre 2018, un boycott des impôts publics est proposé, de même que le chahut de Ian Nielson (maire de la ville) à son arrivée à l'aéroport. Ces propositions ne sont pas censurées ; toutefois elles s'enfouissent rapidement dans le flot des paroles, et les stratégies d'action finalement adoptées, déjà pensées en amont par les leaders, résultent rarement d'une réflexion mûrie collectivement. Les leaders prennent soin d'écouter et d'éveiller la parole, répétant qu'il « n'y a pas d'idées stupides et que tout le monde peut apporter son avis », mais il est peu fréquent qu'ils et elles s'appuient sur cette parole pour susciter des discussions collectives. En novembre 2018, par exemple, lorsqu'une dame âgée demande l'organisation de réunions non mixtes, sa proposition n'est guère débattue et cette personne est aussitôt interrompue par la leader qui estime que les hommes doivent avoir leur place à toutes les réunions. De même, alors que les déplacements pendant les réunions sont fortement encadrés – personne n'oserait se lever et quitter la salle pour réapparaître ensuite –, certains leaders s'autorisent ce type d'allers-retours. Ces éléments scénographiques peuvent paraître minimes, mais ils reflètent les inégalités dans les rapports sociaux entre habitant·es et leaders. Ainsi, en dépit de l'horizontalité prônée par le mouvement – les leaders rappellent souvent qu'il s'agit d'une « *flat structure* » –, on observe la reproduction d'un mode d'organisation et de prise de décision vertical, comme dans d'autres groupes (Freeman, 1972 ; Eliasoph, Lichterman, 2003). Ces modes d'interaction traduisent donc les relations asymétriques entre leaders et habitant·es, les leaders disposant de la légitimité pour imposer leurs choix et leurs visions.

Malgré l'empathie que les leaders communiquent, ils et elles ne manquent pas de rappeler à l'ordre les interventions qui n'entrent pas dans l'ordre du jour. Lorsque, par exemple, des habitant·es prennent la parole pour déplorer aussi bien la saleté dans les couloirs que la consommation de drogue dans certains espaces de l'occupation, les leaders, visiblement en proie à l'agacement, écourtent leurs propos, les invitant à s'adresser aux *house leaders* ou à prendre la parole lors des *house meetings* dédiées à la résolution de ces incidents. Ces recadrages parfois secs peuvent également embarrasser l'habitant·e sermonné·e et l'inciter au repli plus qu'à la participation prescrite par les animatrices et animateurs. L'empiétement des problèmes domestiques est en effet récurrent dans les réunions organisationnelles et témoigne du caractère prioritaire des problèmes individuels des occupant·es sur ceux de l'organisation.

Le rejet du contrôle social

Dans le sillage d'autres travaux produits par des sociologues travaillant sur les squats (Bouillon, 2009 ; Péchu, 2010), je souhaite montrer ici les effets nuancés de la proximité spatiale sur la participation politique. Ainsi, les divisions entre leaders et habitant·es, mais aussi le voisinage et les événements de la vie quotidienne, peuvent dégrader les sociabilités locales et contrarier l'engagement militant.

Au sein de l'occupation, la superposition de la sphère du voisinage à celle du militantisme implique une forte contrainte sociale sur les membres du groupe. Les habitant·es sont presque constamment soumis au regard du voisinage. L'ensemble de leurs activités peuvent être sujettes aux jugements moraux et opinions d'autrui. La coprésence permanente accentue le contrôle social. Celui-ci ne s'exerce pas uniquement lors des activités militantes, mais se prolonge dans la vie quotidienne relative à l'occupation.

La veille de mon départ, le 14 mai 2019, je recherche la mère d'un enfant en bas âge, égaré et en pleurs dans l'occupation. Après avoir frappé à plusieurs portes, je retrouve sa mère. Je ne l'ai jamais aperçue auparavant. Nina¹⁴ a 24 ans, elle est non diplômée et recherche un emploi. Après avoir patienté pendant plus de six mois pour que son nom figure en tête de la « liste d'attente », elle rejoint l'occupation en décembre 2017. Elle a assisté à deux réunions avant d'être enrôlée, cessant ensuite d'y participer. Lorsque je lui demande si elle a déjà pris la parole publiquement, elle répond par la négative, s'esclaffe puis reprend : « Ça sert à quoi ? Je vais lever la main, dire quelque chose, n'importe quoi, et il n'y aura aucune action ». Nina dénonce l'incapacité des leaders à prendre en compte leurs préoccupations et à résoudre leurs problèmes immédiats. De plus, loin de contribuer à l'émancipation, la prise de parole publique est perçue par cette dernière, et elle n'est pas la seule, comme étant réservée à « celles et ceux qui parlent bien » ou disposent du statut légitime de leader pour se l'autoriser.

Nina estime que de nombreuses personnes ne souhaitent pas s'impliquer dans la vie locale en raison des multiples règles qui régissent l'occupation et contrarient leur quotidien. Elle et d'autres ont renommé l'occupation « la prison », d'abord pour l'aspect de cet ancien hôpital clôturé par des grillages, ensuite pour son ambiance glauque et médicale, enfin pour la multitude de règles de conduite à respecter, ce dernier élément pouvant générer la sensation d'un assujettissement à l'organisation. Nina me fait part du contrôle et de la surveillance exercés par les leaders, et plus généralement par la communauté :

« Tu vois ici, ils appellent cet endroit la prison (rires). Les gens ici l'appellent prison, car si tu as des amis qui viennent te rendre visite, ou qui veulent rester ici, tu dois prévenir ton house leader « Écoute ma sœur arrive ». Ils sont trop stricts avec les règles, mais je le répète, c'est juste certaines personnes qui doivent obéir aux règles. »

Lorsque j'évoque rapidement l'entraide mutuelle, elle me coupe brutalement :

« Tu penses vraiment ? Je pense plutôt que les gens vont dire du mal de toi oui. Par exemple, là, mon enfant marchait dans les couloirs. Donc là ils vont répéter qu'on a retrouvé le petit, le voisin David là il va aller dire « Ah Margaux a retrouvé un enfant perdu » et après ils vont exagérer. Ils adorent exagérer ici, ils exagèrent pour tout. »

Soulignant l'ampleur des rumeurs et commérages et la sensation d'être constamment épiée, elle préfère se tenir à l'écart. Elle poursuit en critiquant l'infantilisation exercée par les leaders :

¹⁴ Entretien réalisé le 14 mai 2019, au domicile de Nina, dans l'occupation.

« Nina : — *Ces gens pensent qu'on est aveugles, qu'on est juste stupides.*

Margaux : — *Tu penses que c'est l'idée qu'ils se font de toi ?*

Nina : — *Oui, parce qu'ils font tout ce qu'ils veulent avec toi. Si tu ne l'ouvres pas, ça doit être comme ils l'ont décidé et c'est tout. »*

Une autre habitante, Marushka, qui m'invite à plusieurs reprises dans sa chambre pour siroter un thé, partage ce sentiment et critique les contraintes multiples qui interfèrent avec sa vie privée. Ne pouvant pas inviter son petit ami à dormir par exemple, elle a l'impression d'être infantilisée.

Le code de conduite qui régit la vie locale peut en effet peser sur la vie quotidienne. Les relations sont limitées avec les personnes de l'extérieur, lesquelles doivent se présenter et signer un registre à leur arrivée puis à leur départ, obligatoirement fixé à 22 heures dernier délai. Les empiètements sur la sphère privée sont également fréquents, puisque les sollicitations à n'importe quel moment de la nuit ou du jour pour participer à une réunion ou se rendre à une action militante sont régulières. De fait, l'organisation réclame un engagement intensif : par exemple, se lever à quatre heures du matin (comme cela a été le cas à plusieurs reprises pendant mon enquête de terrain) pour participer à une action estompe la frontière entre repos et activité militante. Enfin, le contrôle quasi permanent exercé par l'organisation ainsi que la surveillance réciproque sont exacerbés par une architecture de contrôle héritée d'une ancienne institution totalisante, l'hôpital¹⁵.

Les normes strictes, le poids des sanctions et le mépris à l'égard de leaders jugés injustes et égoïstes incitent donc au repli, notamment des plus jeunes. Loin de relever de simples inimitiés interpersonnelles, l'expression des rancœurs envers les leaders traduit les rapports de pouvoir au sein de l'occupation. Les railleries sur « la prison », la dérision et les attaques que Nina et d'autres émettent traduisent à la fois leur défiance et le partage valorisant d'une critique portée à l'égard des normes et des individus en position de les édicter. Cette valorisation d'une identité et d'un rôle de réfractaires n'est pas anodine, elle traduit la manière utilisée par ces personnes subordonnées de revendiquer leur autonomie et de préserver un sens positif de soi (Anderson, Snow, 2001).

Le repli sur la sphère privée

Les rencontres avec les personnes qui ne participent guère aux activités militantes s'organisent souvent au hasard des déambulations dans l'occupation. Mercy¹⁶ accepte de me rencontrer en engageant la conversation avec moi dans le couloir de son étage, mais me signale qu'elle désirerait que je lui apporte quelque chose en retour. Je reviens donc le lendemain les mains

¹⁵ Ces traits de l'organisation ne suffisent toutefois pas à établir une analogie solide avec le modèle de l'institution totalisante défini par Goffman dans *Asiles* (2013). L'embrigadement décrit par Goffman y est faible. Contrairement aux groupes fortement imprégnés idéologiquement (Grojean, Kaya, 2012) ou religieusement (Introigne, 1999), RTC n'adopte pas de méthodes d'endoctrinement de ses membres.

¹⁶ Entretien réalisé le 16 décembre 2016, au domicile de Mercy, dans l'occupation.

chargées d'un sac de nourriture. Je la retrouve chez elle, dans une pièce de quinze mètres carrés environ, meublée d'un lit une place et d'un matelas au sol. Sa compagne et les deux filles de cette dernière sont dans la pièce, elles ne souhaitent pas s'exprimer. Mercy, plus encline à dialoguer, commence alors son récit de vie.

Âgée de trente-trois ans, elle est la benjamine d'une famille de quatre enfants. Son père est absent et sa mère accumule les boulots précaires. Elle obtient son baccalauréat à l'âge de dix-huit ans et commence à travailler dans la restauration. Parallèlement à son métier de serveuse mal rémunéré, elle devient organisatrice d'événements pour le Cape Town International Convention Center, où elle travaille pendant cinq ans. Au cours de ces cinq années, elle rencontre des personnes impliquées dans le trafic de stupéfiants et commence progressivement à collaborer avec elles puis à s'investir de plus en plus dans des activités illégales. Elle prend goût à l'argent, aux sorties et aux virées nocturnes entre ami·es. Après un bref séjour en prison pour consommation de drogue et ayant perdu son emploi, elle reprend ses activités illicites. À l'âge de vingt-trois ans, elle est de nouveau appréhendée et condamnée à dix ans de prison pour trafic de drogue. Elle passe alors sept ans derrière les barreaux avant d'être libérée en conditionnelle pour une durée de trois ans. Elle quitte le milieu carcéral à l'âge de trente ans. Elle rencontre Tania, sa compagne, peu de temps après sa sortie de prison et emménage avec elle dans un édifice délabré d'Albert Road. L'ensemble des cinquante habitant·es du building sont ensuite sous le coup d'une menace d'expulsion par la police. Cet édifice abritait un point de vente de drogue, et de nombreux conflits entre habitant·es qui ont dégénéré ont alerté les autorités. Comme d'autres personnes issues de cet endroit, elle, sa compagne et leurs enfants s'adressent aux membres de l'organisation RTC, qui rendent un avis favorable à leur demande d'intégration à l'occupation un mois plus tard. Lors de l'entretien, Mercy a intégré le logement depuis neuf mois. En période probatoire, elle doit rester à proximité de l'occupation tous les jours de la semaine et ne peut sortir librement que les week-ends. De fait, ces restrictions de liberté l'empêchent de participer à toute action collective externe au mouvement. Les leaders connaissent par ailleurs ses obligations d'ancienne détenue, puisque des officiers lui rendent régulièrement visite pour vérifier qu'elle respecte les mesures de sa détention conditionnelle (notes de terrain).

Mercy admet ne pas connaître la teneur politique et les pratiques du mouvement social. Lorsque j'évoque la lutte, « *struggle* », de RTC, elle interprète ce terme comme renvoyant à sa situation personnelle, marquée par la nécessité d'obtenir un logement mieux isolé et plus confortable pour son foyer et sa compagne asthmatique :

« Oui, en fait on est en train de se battre (struggling) pour avoir une autre chambre. On se bat (struggle) beaucoup ici, et comme je te l'ai dit, je ne veux déranger personne. Elle (sa compagne) touche des allocations pour ses deux enfants et pour sa maladie, car elle est asthmatique chronique et qu'elle en souffre beaucoup et doit être opérée. Donc on se bat beaucoup oui, pour trouver de quoi manger aussi, et avec toutes sortes de choses. Mais comme je te dis, on essaye chaque jour d'avoir une meilleure vie. Je me dis que de l'aide, de n'importe qui et d'où qu'ils viennent serait très apprécié ».

Ce quiproquo entre lutte collective et lutte pour la survie traduit la priorité donnée à l'amélioration de ses conditions d'existence. Les activités destinées à assurer sa subsistance et celle de sa famille la détournent alors des activités militantes. En effet, comme elle me le signale pendant l'entretien, Mercy préfère interagir directement avec les leaders pour négocier un meilleur logement au sein de l'occupation, plutôt que de s'exprimer publiquement lors des réunions. Désertant les instances de socialisation militante, elle privilégie la reconstruction de sa sphère familiale, fragilisée par son incarcération puis par l'expulsion. Les problèmes économiques et l'impossibilité d'exercer un emploi en raison de sa détention à domicile l'incitent à se replier totalement sur la sphère domestique. Happées par la vie domestique, de nombreuses occupantes, à l'image de Mercy, se tiennent également à l'écart de la vie publique.

L'arrangement des sphères de vie d'une grande partie de ces enquêtées reflète le poids des contraintes structurelles qui pèsent sur les classes populaires sud-africaines. Le temps de travail légal fixé à 45 heures limite l'épanouissement d'autres sphères de vie, telles que les loisirs ou la famille. Toutefois, en raison d'un marché de l'emploi fragilisé, c'est l'informalité économique qui prédomine ici et les temps de travail exercés excèdent souvent ceux fixés par la loi. Ce constat peut être répliqué à la sphère domestique pour les femmes, puisque les mères célibataires, nombreuses dans l'occupation, sont fortement assignées aux tâches domestiques telles que l'éducation des enfants et l'organisation du foyer.

Ainsi, on observe que la formation et l'activation de la sphère du militantisme ne vont pas de soi et que les individus sont inégalement favorables disposés à consacrer leur temps à cette activité. Certains travaux, tels ceux de Vincent Jacquet (2017) ou de Bénédicte Harvard Duclos et Sandrine Nicourd (2005), pointent que le manque de disponibilité et la concentration sur la sphère privée constituent des motifs récurrents de non-participation ou de mise en retrait du militantisme. Les frictions entre sphères de vie ont été examinées par Philippe Gottraux (1997) qui les qualifie de tensions objectives, puisque le temps est forcément limité et qu'il contraint les personnes à prioriser leurs nécessités. À la tension temporelle objective décrite par ce dernier s'ajoute une tension subjective : elles n'attribuent pas les mêmes significations aux potentielles rétributions générées par leurs diverses activités. Comme l'observe Alban Jacquemart (2011) à propos des mouvements féministes, les rétributions offertes par le militantisme peuvent être concurrencées par celles qui sont prodiguées par d'autres sphères sociales. L'impossibilité de dégager du temps pour les activités militantes s'explique donc également par une évaluation négative des potentielles rétributions qui seraient générées par leur participation. Ainsi, la participation aux activités militantes est perçue comme ayant peu d'effets tangibles sur leur vie quotidienne, tandis que celles dédiées à l'amélioration d'autres sphères de vie, telles que la famille ou le travail, contribuent à une amélioration concrète de leur existence.

La défiance envers les leaders

Contrairement aux habitants à l'engagement situé qui soulignent leur attachement à l'organisation, les habitant·es mésengagé·es portent un jugement sévère sur le traitement individuel qui leur a été réservé par les membres de RTC.

Ibrahim¹⁷ fustige à la fois le traitement individuel de la part des leaders de RTC et le fossé qui les sépare des occupants ordinaires.

Ibrahim est né en 1964 à District Six. Il est le quatrième né d'une fratrie de six enfants. Quelques années après sa naissance, sa famille est expulsée par la municipalité du Cap et rejoint le Lower Woodstock où elle habite un appartement en location. Son père est livreur de tapis et sa mère travaille dans une usine de production de chaussures dans le quartier voisin de Salt River. Il est scolarisé jusqu'à ses dix-huit ans dans une école catholique de Woodstock. Expulsé de son appartement en 2015, il « marche » pendant plusieurs mois, loge chez plusieurs connaissances ou dans la rue, puis intègre l'occupation en 2016 grâce aux recommandations d'un ami. Contrairement à sa compagne, il ne passe pas d'entretien auprès des leaders de RTC avant d'intégrer l'occupation. Il a deux enfants, un de vingt-cinq et l'autre de vingt ans, il ne les voit pas souvent, seulement pour les événements tels que les mariages ou anniversaires. Depuis sa jeunesse, il accumule les emplois courts et précaires et est toujours sur le qui-vive pour trouver un travail quelconque dans les environs. Il a aussi vécu des périodes d'errance pendant lesquelles il a souffert d'addiction aux stupéfiants. Sa priorité est de multiplier les sources de revenu pour améliorer les conditions de vie de sa compagne et de ses deux enfants en bas âge. Lors de l'entretien, celle-ci est allongée à côté de moi, sur un lit une place, elle tient un nourrisson de six mois entre ses bras qu'elle abreuve d'une boisson vert fluo de la marque Jive¹⁸. Ibrahim est assis par terre. La pièce est faiblement éclairée par une ampoule à la lumière jaune vif. Aucune lumière naturelle ne pénètre cet espace réduit, d'environ sept mètres carrés et envahi d'objets divers (notes de terrain).

Ibrahim est préoccupé par la santé fragile de sa compagne : « Ça c'est ma principale préoccupation, mettre de la nourriture sur la table car ma copine est malade chronique, elle a un seul rein. Mais elle n'est pas sous traitement, rien du tout, et elle ne touche aucune aide du gouvernement ». En raison de la maladie de sa compagne, Ibrahim a également demandé aux leaders de repenser l'attribution des chambres et de disposer d'un espace plus vaste, mieux aéré et équipé d'une fenêtre. Il n'a pas obtenu de réponse favorable à sa requête. Il souhaite solliciter une aide sociale pour les invalides, mais il juge que sa femme n'est pas en mesure de se rendre à l'organisme chargé de délivrer ces aides, le moindre déplacement étant particulièrement éreintant. N'ayant pas été entendu par les leaders de RTC, il porte un regard sévère sur leur action. Il dit avoir participé à quelques réunions, avant de rejoindre l'occupation, puis a vite abandonné en raison du caractère répétitif de ces rassemblements : « *C'est toujours pareil ! Il n'y a rien de nouveau, aucun changement, toujours pareil, la même chose, l'ennui* ». Il ajoute ensuite que ces rendez-vous hebdomadaires sont inutiles et servent uniquement à flatter l'ego

¹⁷ Entretien réalisé le 7 décembre 2018, au domicile de l'enquêté, dans l'occupation.

¹⁸ Soda créé au Cap, largement prisé au sein de l'occupation et des classes populaires en général.

des leaders et à les mettre en scène. Il poursuit en dénonçant leurs abus de pouvoir et le dévoiement de la cause au profit de leurs intérêts personnels :

« La façon dont ils se déplacent, on dirait qu'ils sont au sommet et toi que tu à terre. Ils sont mieux que toi tu vois ? Si tu vas les voir parce que tu as un problème, celui-ci t'envoie vers celui-là et tu n'en entends pas parler pendant les réunions. Je ne suis pas d'accord avec la façon dont les leaders nous traitent et travaillent, parce que tu vois, comme je te dis, ils sont plus inquiets pour eux même et pour leurs familles que pour les autres ».

Poursuivant sa critique du rapport de subordination des habitant·es aux leaders, il juge que les occupant·es doivent répondre aux injonctions des leaders et leur obéir lorsqu'il s'agit de participer aux événements, mais qu'en retour ils et elles ne disposent pas des informations nécessaires à leur formation et à l'amélioration de leur vie quotidienne. Sa compagne acquiesce et affirme que *« ces gens s'en fichent, ils défendent juste leurs propres intérêts »*.

On retrouve ici l'attitude de défiance à l'égard des leaders qui agissent dans le but unique de défendre leurs propres intérêts. Ces critiques sont récurrentes dans les mouvements hiérarchisés et composés de subalternes (Scott, 1990 ; Mischi, 2016). Elles traduisent un rejet de la domination exercée par leurs pair·es, que les résident·es perçoivent comme ayant dévoyé la cause et renié leur condition sociale au profit d'une amélioration de leur propre statut social et économique. Les discours de RTC sont assimilés à la langue de bois des partis politiques, aux promesses et aux engagements aussitôt trahis. Ibrahim associe d'ailleurs l'action du mouvement à celle des partis et de l'État, caractérisée par l'attente perpétuelle d'un logement ou encore d'un emploi :

« Tu vois, il y a tellement de promesses, ils vous promettent ceci, ils vous promettent cela et au bout du compte, vous attendez pendant des mois, des années, les jours se transforment en mois, les mois se transforment en années et vous vous asseyez et attendez et attendez et attendez. Et la vieillesse s'empare de vous. Regarde-moi, je n'ai plus beaucoup d'années à vivre, et je suis là, toujours en train d'attendre ».

Ainsi, comme on le remarque dans cet extrait, l'attente d'un meilleur logement conditionne et configure l'existence d'Ibrahim. Sophie Oldfield et Saskia Greyling (2015) s'appuyant sur Javier Auyero (2012) observent cet état d'attente perpétuelle vécu par les classes populaires sud-africaines ou argentines. Les premières remarquent que dans les villes sud-africaines *« L'attente d'un logement fourni par l'État est normale, c'est une condition quotidienne, intergénérationnelle, qui va de soi. Bien que cela puisse prendre des décennies, les gens continuent d'attendre, d'espérer et de s'attendre à une maison officielle »* (2015, p. 1100). Ainsi, comme je l'observe à travers les propos d'Ibrahim, cet état d'attente perpétuelle se reproduit et se renforce dans l'occupation (*« attendre et attendre et attendre*). L'inadaptation du logement

douche les espoirs (« *ils promettent ceci, cela* ») que cet espace militant représentait pour Ibrahim et d'autres, déplaçant l'état « d'attente de l'État » vers un état d'attente du mouvement social. Cette attente et la méfiance à l'égard des leaders de RTC, comparées à des fonctionnaires d'État, traduit également le rapport au politique des personnes enquêtées. Désabusées, elles pourfendent l'action des partis politiques et les promesses illusoires de l'ANC énoncées à la fin de l'*apartheid* ; certaines se réfèrent par ailleurs à cette période d'*apartheid* avec une certaine nostalgie. Cette amertume reflète plus largement leur déception à l'égard des acquis démocratiques et la frustration engendrée par le déclin de leur situation économique¹⁹.

De prime abord, le détachement de ces individus ne peut être pensé qu'au regard de leur animosité et leur ressentiment vis-à-vis de l'organisation. Leur présence au sein de l'occupation semble essentiellement motivée par des logiques matérielles et vise à améliorer leurs conditions de vie, mais celles-ci sont en forte inadéquation avec leurs attentes et génèrent un sentiment de déception. La lassitude, le sentiment de « s'être fait avoir » et le rapport instrumental aux activités militantes, considérées comme inutiles, reflètent également leur rapport au politique. Ils et elles estiment que les cadres de RTC, comme ceux d'autres institutions publiques, ne sont pas en mesure de saisir leurs besoins et de répondre à leurs sollicitations. Leur méfiance à l'égard des leaders et du mouvement en général est principalement suscitée par leur relégation dans l'enceinte de l'occupation et par les vexations. Conjuguée à la sensation d'être inaudibles, cette défiance les amène à se mettre en retrait du collectif militant.

Justifier et légitimer son absence

Les individus de mon enquête ne s'embarrassent pas de bien paraître en public et décident donc de se retirer de la sphère publique, cette prise de distance étant pensée comme une façon d'exprimer un désaccord et un mécontentement. À la différence des habitant·es à l'engagement situé, ils et elles refusent de faire preuve d'un quelconque acte de déférence envers les leaders. Dans un contexte dans lequel la non-participation est fortement réprouvée, on peut toutefois se demander dans quelle mesure cette attitude est tenable. Pour ce faire, il s'agit de s'interroger sur la façon dont ces individus justifient leur absence et agissent de façon à éviter d'éventuelles sanctions.

En effet, leur présence dans l'occupation oblige ces individus à entretenir des relations avec leur voisinage et les leaders de l'organisation. Ils et elles tentent de préserver des rapports cordiaux, mais refusent de participer aux rassemblements collectifs. Bien qu'assumant leur personnage de « mécontent », il leur est difficile d'admettre que leur hostilité serait le fruit de désaccords portant sur des questions matérielles : sont donc invoqués des motifs de rejet centrés sur les revendications et les actions défendues par les leaders du mouvement social. Pendant notre entretien, par exemple, Ibrahim disqualifie les modalités de recrutement élaborées selon

¹⁹ Les habitant·es, en grande majorité *coloureds*, n'ont pas bénéficié des mesures de discrimination positive réservées aux personnes noires, et ont perdu les menus privilèges dont ils et elles disposaient par rapport à ces dernières, notamment dans l'accès à l'emploi (Adhikari, 2005).

les critères d'expulsion et la cause défendue. Il nie le lien entre évictions et sans-abrisme et plaide pour une acceptation de l'ensemble des sans-domicile fixe de Woodstock :

« Je ne sais pas, tu vois, hum, pour être honnête avec toi, la majorité des personnes ici ne sont pas préoccupés par la situation de ceux qui dorment dans la rue. Ils sont plus inquiets par ceux qui sont expulsés. Entre être expulsé et dormir dans la rue, il y a une grande différence. Parce que celui qui dort dans la rue est sans domicile. Donc, en premier, prend en compte le sans domicile, avant de voir les gens qui ont été expulsé. Fais un tour, prends ces gens, apporte les ici, montre-leur un endroit où ils peuvent dormir. Un toit au-dessus de leur tête. C'est ce que je veux »

Lorsque je lui demande s'il a tenté d'apporter son opinion sur cette question, il répond, lassé, qu'il est impossible de proposer un point de vue alternatif à celui des leaders :

Tu vois, pour être honnête avec toi, c'est inutile qu'une personne en parle car tu sais que ça va être « hum je vais en parler pendant la réunion, et donc tu vas à la prochaine réunion, et rien n'est mentionné ! Tu vois ? Mais chacun est juste préoccupé par son propre logement. Ils se préoccupent d'abord d'eux-mêmes. Moi je ne peux pas juste m'inquiéter pour moi, je dois aussi m'inquiéter pour mon prochain. Donc on doit déjà prendre en considération les sans domicile et les orphelins, avant de nous prendre en considération. Reclaim the City est plus inquiet par les expulsions alors qu'on ne devrait pas vraiment s'en inquiéter. Si tu es expulsé, ça signifie que tu avais les moyens de rester dans une maison et que tu vas pouvoir avoir un autre endroit où te loger. Mais ceux dans la rue non, donc je suis plus inquiet pour eux. »

Ibrahim souhaite me montrer son opposition au *modus operandi* de RTC en prônant des initiatives perçues comme plus justes et égalitaires. Ainsi, les dissensions avec le groupe, initialement basées sur la distribution des logements, apparaissent comme fondées sur des raisons plus nobles et guidées par un intérêt altruiste et collectif, contrairement à l'intérêt des leaders qu'il décrit comme « égoïste ». Auprès de l'enquêtrice, il se confère alors un rôle valorisant et se défend d'adopter une attitude de « passager clandestin ». Si certaines personnes non engagées assument publiquement leur absence aux réunions et rassemblements, elles se sentent contraintes de les expliquer en exprimant une vision idéologique distincte et plus gratifiante. Ainsi, ces réflexions sont d'autant plus importantes pour Ibrahim qu'elles lui permettent de renvoyer à l'enquêtrice une image positive de son mode de pensée et de sa vision de l'action sociale.

Six mois plus tard, en avril 2019, j'assiste au *house meeting* qui se tient à proximité de sa chambre et concerne les habitant·es de son couloir. Ces réunions, dirigées par les *house leaders*, sont l'occasion de discuter du fonctionnement des règles en vigueur et de résoudre d'éventuels conflits de voisinage. Je quitte la réunion alors que celle-ci n'est pas encore terminée et passe devant Ibrahim, assis à même le sol de la cour extérieure, tapotant sur son téléphone portable. Je m'approche de lui et le salue. Je lui demande comment il va. Il hausse les épaules, me répond furtivement « *Je suis OK* » et replonge son regard sur sa partie de Tetris. Je lui demande s'il souhaite participer à la réunion en cours et il me rétorque brièvement : « *je m'en fiche* ». Embarrassée par le ton de la conversation, je change de sujet et m'enquiers brièvement de la

santé de sa compagne. Il me répond qu'elle est morte trois mois plus tôt. Je m'excuse platement et tourne les talons.

Après la mort de son épouse, Ibrahim n'a plus de scrupules à s'absenter de la vie du groupe et à rendre sa distance visible. Il ne joue pas sur son téléphone depuis sa chambre ou un autre lieu à l'abri des regards, mais dans la cour, à la sortie de la porte principale, s'exposant ainsi à rencontrer les participant·es de la réunion. Peut-être la mort de son épouse et son deuil lui donnent-ils la possibilité d'adopter cette attitude, les autres réagissant avec compassion et attribuant son indifférence à sa situation de souffrance individuelle. Ou bien cette attitude de défi, que Goffman qualifie de « non-adhésion significative » (Goffman, 1975), constitue-t-elle plutôt un moyen de s'affirmer en opposition au groupe, de montrer son désaccord et de rejeter sciemment ses conventions sociales en désertant les réunions. Néanmoins, rares sont les personnes qui comme lui osent afficher leur mécontentement. La plupart choisissent plutôt de se retirer dans la sphère privée et de marquer leur opposition par des moyens détournés que j'ai abordés précédemment, comme les moqueries ou les rumeurs.

Conclusion

Au cours de cet article, j'ai observé que plusieurs motifs sous-tendent le mésengagement des habitant·es. D'abord, les difficultés à conjuguer diverses sphères de vie déjà fortement fragilisées par la précarité économique conduisent une partie des résident·es à consacrer leur temps à des activités évaluées comme étant plus gratifiantes et susceptibles d'améliorer leur quotidien. À ces motifs de mise à distance des activités politiques s'ajoutent le sentiment du manque d'écoute par les leaders et la défiance à l'égard du politique en général. De plus, les interactions sociales entre résident·es, loin de favoriser un engagement à la cause, contribuent au contraire à un repli sur la sphère privée. En effet, les rapports de pouvoir, rumeurs et préjugés à l'égard des plus jeunes ou de personnes aux pratiques jugées déviantes les incitent à désertir les instances de socialisation militante. D'autant plus que la rigidité des normes concernant à la fois la participation aux activités et la vie en collectivité dans l'occupation peut s'avérer pesante et consolider leur volonté de s'en extraire. Dans un contexte de forte contrainte sociale, les réfractaires à l'engagement émettent des critiques qui valorisent leur action et confortent leur position.

L'incapacité du mouvement à mobiliser une partie des personnes en situation de précarité témoigne des difficultés qu'affrontent les leaders de RTC et d'autres collectifs pour opérer une montée en généralité des revendications, c'est-à-dire pour convertir les problèmes individuels de subsistance en problèmes structurels et politiques. Ajoutons que ces inégalités d'engagement ont des conséquences importantes sur les mouvements sociaux. En effet, celles-ci peuvent conduire à un réajustement de la structure organisationnelle et des activités militantes, comme je l'ai observé dans ma thèse (De Barros, 2021). Prenant bonne note du manque important de participation au sein de l'occupation, les leaders de RTC ont tenté d'amorcer un virage dans leurs pratiques. Ainsi, à partir de 2019, le mouvement a abandonné en grande partie les activités

protestataires et tenté d'encourager les habitant·es à s'investir en mettant en œuvre des activités qui contribuent d'abord à l'amélioration de leur quotidien (jardin collectif, ateliers de cuisine ou de bricolage) et à partir desquels il devient possible de les socialiser aux questions politiques.

Bibliographie

Adhikari Mohamed, 2005, *Not white enough, not black enough: racial identity in the South African coloured community*, Athens, Ohio University Press.

Anderson Leon, Snow David, 2001, « L'exclusion sociale et le soi : une perspective d'interactionnisme symbolique », *Sociologie et sociétés*, 33 (2), p. 13-27.

Auyero Javier, 2012, *Patients of the State: The Politics of Waiting in Argentina*, Durham, Duke University Press.

Ballard Richard (dir.), Adam Habib, Imraan Valodia, Elke Zuern, 2005, « Globalization, marginalization and contemporary social movements in South Africa », *African Affairs*, 104 (417), p. 615-634.

Beaud Stéphane, Pialoux Michel, 2012, *Retour sur la condition ouvrière : enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Paris, La Découverte.

Bouillon Florence, 2009, *Les mondes du squat*, Paris, Presses universitaires de France.

Braconnier Céline, Mayer Nonna, 2015, *Les inaudibles. Sociologie politique des précaires*, Paris, Presses de Sciences Po.

Cefaï Daniel, Carrel Marion, Talpin Julien, Eliasoph Nina, Lichterman Paul, 2012, « Ethnographies de la participation ». *Participations*, 4, p. 7-48.

Chevallier Thomas, 2020, *Résister à la politique : participation associative et rapport au politique dans les quartiers populaires en France et en Allemagne*, thèse pour le doctorat de science politique, Université de Lille.

Darmon Muriel, 2008, « La notion de carrière : un instrument interactionniste d'objectivation », *Politix*, 82, p. 149-167.

De Barros Margaux, 2021, « “Occuper” dans un quartier gentrifié : expériences et mobilisations des habitants expulsés de Woodstock au Cap », *Espace populations sociétés*, 2-3, DOI:10.4000/eps.11965.

De Barros Margaux, 2021, *Habiter la lutte. Sociologie de l'engagement contre les expulsions à Rio de Janeiro et au Cap/Habitando a luta: sociologia do compromisso contra as remoções no Rio de Janeiro (Brasil) e na Cidade do Cabo (África do Sul)*, thèse pour le doctorat de science politique (Université libre de Bruxelles) et de sociologie (Universidade do Estado do

Rio de Janeiro).

De Barros Margaux, 2023, « Participer sans protester. Les logiques de l'engagement situé au sein du mouvement Reclaim the City au Cap », *Critique internationale*, 98, p. 31-51.

Dechezelles Stéphanie, 2009, « Des vocations intéressées ? Les récits d'engagement des jeunes de Forza Italia à l'aune du modèle rétributif du militantisme », *Revue française de science politique*, 59 (1), p. 29-50.

Duriez Bruno, Sawicki Frédéric, 2003, « Réseaux de sociabilité et adhésion syndicale. Le cas de la CFDT », *Politix*, 63, p. 17-51.

Elias Norbert, Scotson John L., 2001, *Logiques de l'exclusion : enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté*, Paris, Pocket.

Eliasoph Nina, 2010, *L'évitement du politique. Comment les Américains produisent l'apathie dans la vie quotidienne*, Paris, Economica.

Eliasoph Nina, Lichterman Paul, 2003, « Culture in Interaction », *American Journal of Sociology*, 108 (4), p. 735-794.

Fillieule Olivier, 2001, « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », *Revue française de science politique*, 51 (1), p. 199-215.

Fillieule Olivier, 2005, *Le désengagement militant*, Paris, Belin.

Freeman Joreen, 1972, « The tyranny of structurelessness », *The second wave*, 2 (1), p. 20-25.

Garside Jane, 1993, « Inner City Gentrification in South Africa, the case of Woodstock, Cape Town », *Geo Journal*, 30, p. 25-29.

Giugni Marco, McAdam Doug, Tilly Charles, 1999, *How social movements matter. Social movements, protest, and contention*, Minneapolis, University of Minnesota Press.

Goffman Erving, 1975, *Stigmate*, Paris, Éditions de Minuit.

Goffman Erving, 1998, *Les rites d'interaction*, Paris, Éditions de Minuit.

Goffman Erving, 2013, *Asiles : études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Paris, Éditions de Minuit.

Gottraux Philippe, 1997, *"Socialisme ou barbarie" : un engagement politique et intellectuel dans la France de l'après-guerre*, Lausanne, Payot.

Grojean Olivier, 2013, « Comment gérer une crise politique interne ? Façonnage organisationnel du militantisme, maintien de l'engagement et trajectoires de défection », *Politix*, 102, p. 63-88.

Grojean Olivier, Kaya Sümbül, 2012, « Ce que font les combattants lorsqu'ils ne combattent pas. Regards croisés sur les guérilleros du PKK et les commandos de l'armée turque », *Pôle*

Sud, 37, p. 97-115.

Harvard Duclos Bénédicte, Nicourd Sandrine, 2005, *Pourquoi s'engager : bénévoles et militants dans les associations de solidarité*, Paris, Payot.

Houssay-Holzschuch Myriam, 1999, « Les Métis au Cap : étude de deux problèmes identitaires », *Espace géographique*, 28 (2), p. 135-147.

Introvigne Massimo, 1999, « Defectors, Ordinary Leave-Takers, and Apostates: A Quantitative Study of Former Members of New Acropolis in France », *Nova Religio*, 3 (1), p. 83-99.

Jacquemart Alban, 2011, *Les hommes dans les mouvements féministes français (1870-2010) : Sociologie d'un engagement improbable*, thèse pour le doctorat de science politique, École des Hautes Études en Sciences Sociales.

Jacquet Vincent, 2017, *Délibérer ou ne pas délibérer ? La (non-)participation dans les dispositifs délibératifs tirés au sort*, thèse pour le doctorat de science politique, Université catholique de Louvain.

Kopper Moises, Richmond Matthew A., 2021, « Housing Movements and the Politics of Worthiness in São Paulo », *The Journal of Latin American and Caribbean Anthropology*, 26 (2), p. 276-296.

McAdam Doug, 1988, *Freedom Summer. Luttés pour les droits civiques, Mississippi 1964*, Marseille, Agone.

Mischi Julian, 2016, *Le bourg et l'atelier : sociologie du combat syndical*, Marseille, Agone.

Klandermans Bert, Oegema Dirk, 1987, « Potentials, Networks, Motivations, and Barriers: Steps Towards Participation in Social Movements », *American Sociological Review*, 52 (4), p. 519-531.

Oldfield Sophie, Greyling Saskia, 2015, « Waiting for the State: A Politics of Housing in South Africa », *Environment and Planning, Economy and Space*, 47 (5), p. 1100-1112.

Passy Florence, 2005, « Interactions sociales et imbrications des sphères de vie », in Olivier Fillieule (dir.), *Le désengagement militant*, Paris, Belin, p. 111-130.

Passy Florence, Giugni Marco, 2000, « Life-Spheres, Networks, and Sustained Participation in Social Movements, A Phenomenological Approach to Political Commitment », *Sociological Forum*, 15 (1), p. 117-144.

Péchu Cécile, 2010, *Les squats*, Paris, Presses de Sciences Po.

Sainty Jessica, 2016, « Comprendre le désintérêt des citoyens pour la participation : un chantier à venir ? », *Participations*, 16, p. 267-283.

Salman Ton, 1997, *The Diffident Movement: Disintegration, Ingenuity and Resistance of the Chilean Pobladores, 1973-1990*, Amsterdam, Thela Publishers.

Salo Elaine R., 2018, *Respectable Mothers, Tough Men and Good Daughters: Producing Persons in Manenberg Township South Africa*, Bamenda, Langaa Research and Publishing.

Sawicki Frédéric, Siméant Johanna, 2009, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du Travail*, 51 (1), DOI:10.4000/sdt.16032.

Scott James, 1990, *Domination and the Arts of Resistance*, New Haven, Yale University Press.

Soulié Charles, 1997, « Le classement des sans-abri », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 118, p. 69-80.

Stavo-Debaugé Joan, 2014, « L'idéal participatif ébranlé par l'accueil de l'étranger. L'hospitalité et l'appartenance en tension dans une communauté militante », *Participations*, 2, p. 37-70.

Teppo Annika, Millstein Marianne, 2015, « The place of gentrification in Cape Town », *Global Gentrifications*, Bristol, Policy Press, p. 419-440.

Tournadre Jérôme, 2014, *Après l'apartheid : la protestation sociale en Afrique du Sud*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Abstract—Opting Out of Activism: The “Disengagement” Dynamics within the Reclaim The City Movement in Cape Town

This article focuses on the withdrawal of political engagement among a segment of the residents in a Cape Town occupation. According to the leaders of the Reclaim The City movement, only the active participation of residents can influence the municipality's position regarding evictions and the development of social housing in the city center. Nevertheless, despite stringent communal living rules and a strong social control, some residents resist joining activist endeavours. I examine this withdrawal, which I refer to as "disengagement," as it diverges from the engagement standards. Factors such as the importance of private sphere, mistrust of the leaders, and resistance to social control contribute to residents distancing themselves from the realms of activism.

Keywords: Activism, Occupation, Evictions, Working-class neighborhoods, South Africa

Margaux De Barros est docteure en sciences politiques et sociales de l'Université libre de Bruxelles (ULB) et en sociologie de l'Institut d'études sociales et politiques (IESP) de l'Université d'État de Rio de Janeiro (UERJ). Sa thèse explore l'engagement différencié d'habitants menacés d'expulsions à Rio de Janeiro et au Cap. Chercheuse post-doctorante au Centre d'étude de la vie politique (Cevipol, ULB), ses recherches actuelles portent sur la politisation des fidèles évangéliques dans les quartiers populaires au Brésil et en Argentine.

Mots-clés : engagement militant, occupation, expulsions, quartiers populaires, Afrique du Sud.